

Relais de commande d'éclairage pour panneaux EZ-MAX^{MD} H

No de cat. RELAY



AVERTISSEMENTS :

- POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST HORS TENSION AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION!
- POUR ÉVITER LES DOMMAGES MATÉRIELS ET LES LÉSIONS CORPORELLES, NE PAS utiliser les produits décrits aux présentes pour commander une prise ou un appareil aux valeurs dépassant celles prescrites.
- Il faut toujours déconnecter l'alimentation de la carte principale avant d'effectuer des connexions entre cette dernière et les cartes de relais. Omettre cette étape pourrait entraîner des dommages au panneau ou des blessures corporelles, tout en ayant pour effet d'annuler toute garantie.
- Les produits décrits aux présentes doivent être installés et utilisés conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- Les produits décrits aux présentes doivent être installés par un électricien ou du personnel qualifié seulement.
- Le circuit utilisé doit être doté d'un sectionneur ou d'un disjoncteur identifiés comme tels.
- L'utilisation d'accessoires non recommandés par le fabricant pourrait engendrer des conditions dangereuses.

MISES EN GARDE :

- Si des circuits d'urgence (unité d'ASC, génératrice ou autre source sûre en situation de panne ou d'urgence) sont reliés à un panneau, ils doivent être situés électriquement là où ils sont alimentés.
- Si les produits décrits aux présentes sont utilisés d'une manière autre que celle prescrite par le fabricant, la protection qu'ils offrent pourrait être compromise.
- Les produits décrits aux présentes sont conçus pour l'intérieur seulement.
- NE PAS installer les produits décrits aux présentes près de radiateurs électriques ou au gaz.
- Les produits décrits aux présentes ne contiennent aucun composant interne pouvant être réparé ou remplacé par les utilisateurs. NE PAS tenter de réparer les produits décrits aux présentes ou d'en effectuer la maintenance.
- N'utiliser les produits décrits aux présentes QU'AVEC DU FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE.

PK-A3453-10-05-0A

DIRECTIVES

FRANÇAIS

Description

Les relais décrits aux présentes sont conçus pour les panneaux EZ-MAX H seulement. Quel qu'en soit le type, ils peuvent être individuellement placés à n'importe quel endroit à l'intérieur de ces derniers. Les relais bipolaires s'insèrent aux mêmes places que les relais unipolaires.

Installation de cartes de relais individuels

AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE OU D'ÉLECTROCUTION, couper le courant au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est hors tension avant de procéder à l'installation.

1. Déconnecter la fiche d'entrée de commande à basse tension située dans le haut de la carte principale.

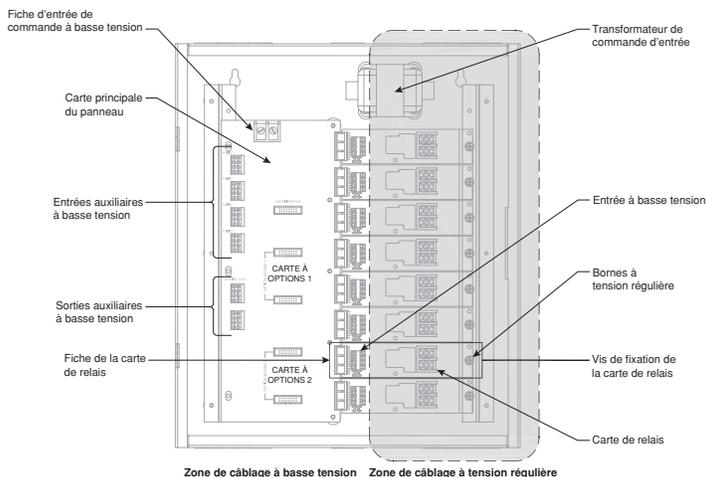
2. Aligner la carte de relais sur la position voulue et en insérer la fiche (mâle) dans le connecteur (femelle) de la carte principale.

REMARQUE : il faut s'assurer que toutes les broches s'alignent et que la connexion est bien solide.

3. Insérer et serrer la vis de fixation de la carte de relais.

REMARQUE : ne pas serrer la vis en exerçant un couple trop élevé, puisque cela pourrait déloger la fiche de la carte de relais.

Intérieur d'un panneau EZ-MAX H

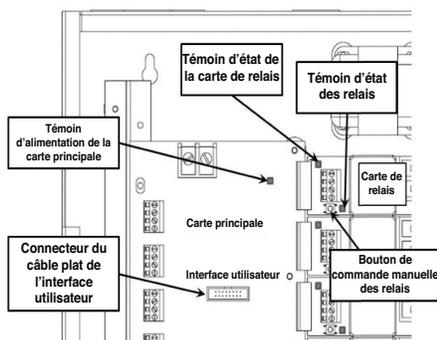


Connexion de charges d'éclairage

MISE EN GARDE : Avant d'effectuer toute connexion aux sorties de relais, il faut s'assurer qu'aucune des charges n'a été court-circuitée. Omettre cette étape pourrait entraîner des dommages au panneau ou des blessures corporelles, tout en ayant pour effet d'annuler toute garantie.

1. Couper l'alimentation.
2. Acheminer les fils de ligne et de charge du système d'éclairage dans la zone de câblage à tension régulière du panneau.
3. Connecter les fils de ligne et de charge de chacun des appareils d'éclairage aux bornes d'entrée du relais indiqué dans les plans du projet ou la nomenclature des charges. Un espace a été prévu pour identifier les circuits à côté des bornes de chaque carte de relais.

REMARQUE : en l'absence de nomenclature des charges, on peut se servir du formulaire fourni situé dans la poche de plastique à l'intérieur de la porte du panneau pour consigner les circuits à mesure que le travail avance.



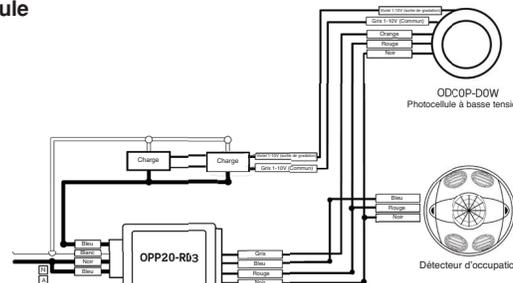
Connexion d'entrées à basse tension

Acheminer les fils à basse tension par les débouchures de la zone de câblage du même type. Les cartes de relais EZ-MAX H sont dotées d'une seule entrée. Cette entrée logicielle peut être configurée pour prendre en charge un interrupteur à contacts momentanés ou maintenus (à enclenchement), un détecteur de mouvements ou une photocellule. On peut y faire une connexion avant cette programmation. Elle peut être connectée à n'importe quelle borne, quel que soit l'usage qu'on décidera d'en faire. Les dispositifs d'entrée à fermeture de contacts doivent être connectés aux bornes de l'entrée au moyen de fils de calibre 18 AWG.

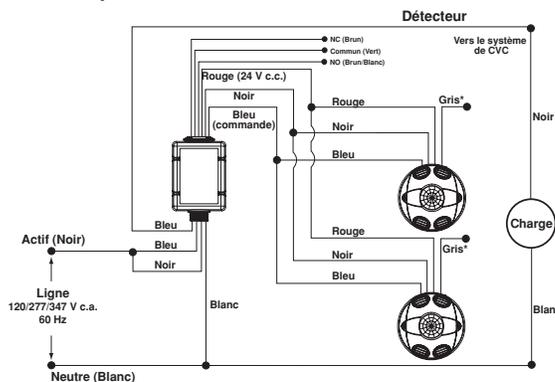
REMARQUE : en l'absence de nomenclature des charges, on peut se servir du formulaire fourni situé dans la poche de plastique à l'intérieur de la porte du panneau pour consigner les circuits à mesure que le travail avance.

Les schémas de commande ci-dessous s'appliquent aux dispositifs d'entrée à basse tension de Leviton seulement.

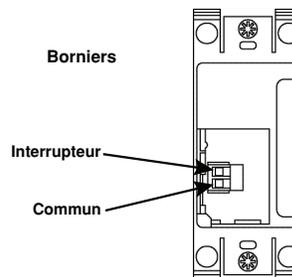
Photocellule



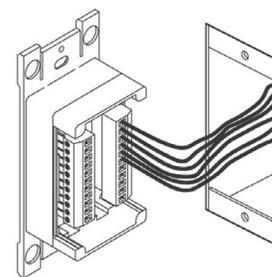
Détecteur d'occupation



Interrupteur à basse tension



Interrupteur à basse tension avec témoin



Spécifications des relais

Caractéristiques		Charges nominales					TNCC
Type	Pôle(s)	V c.a.	Tungstène	Ballast élec.	Ballast magn.	Moteur	
RELAY-L3H (à enclenchement)	1	120	20 A	16 A	30 A	1 ch	18 kA
		277	S.O.	16 A	30 A	S.O.	
		347	S.O.	20 A	S.O.	S.O.	
RELAY-2PH (maintien élec., N.O.)	2	208	S.O.	S.O.	20 A	2 ch	14 kA
		240					
		480					

Spécifications générales

Type	Description
Tensions de fonctionnement	RELAY-L3H: 120, 277, 347 V c.a., 50/60 Hz RELAY-2PH: 208, 240, 480 V c.a., 50/60 Hz
Sortie nominale de classe 2	8 relais : 24 V c.c., 150 mA (300 mA max.) 24 relais : 24 V c.c., 150 mA (900 mA max.)
Bornes de classe 2	Calibres des fils : 14, 16, 18, 20, 22 AWG Couple de serrage recommandé : 0,45 N-m (4 po-lb)
Témoins d'état	Vert : relais en position fermée Rouge : selon l'entrée programmée
Conditions de fonctionnement	0 à 50 °C (32 à 112 °F) Humidité relative (sans condensation) : 10 à 90 %
Capacité de courant d'appel	500 A à 2 ms
Dimensions (larg. x long.)	1,635 x 5,5 po (41,28 x 139,7 mm)
Fixation	À l'intérieur d'un panneau EZMAX H Trou prévu pour assujettir la carte Cartes unipolaires et bipolaires de mêmes dimensions
Types de dispositifs d'entrée de commande	Interrupteurs à basse tension à contacts momentanés ou maintenus, prise en charge de lampes témoins DéTECTEURS d'occupation trifilaires de 24 V c.c. Photocellules trifilaires de 24 V c.c.

Quoi faire si...

Le témoin d'état d'une carte de relais clignote pour indiquer que les communications n'ont pas bien été établies.

1. Mettre le panneau hors tension.
2. Retirer la carte de relais. S'assurer que les connecteurs de la carte de relais et de la carte principale ne sont pas endommagés.
3. Remettre la carte de relais en place.
4. Mettre le panneau sous tension, vérifier si le témoin a cessé de clignoter et s'assurer que la carte est vue par le contrôleur.

Le relais ne se met pas sous tension.

1. Si la charge a été retirée, vérifier la continuité des borniers du relais.
 - a. Si le témoin d'état vert est allumé, il faut s'assurer qu'il y a une résistance.
 - b. Si le témoin d'état vert est éteint, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de résistance.
2. S'assurer que le disjoncteur d'alimentation est armé et alimenté.
3. Le contact du relais pourrait être endommagé.

Le relais ne met pas la charge hors tension.

1. Si la charge a été retirée, vérifier la continuité des borniers du relais.
 - a. Si le témoin d'état vert est allumé, il faut s'assurer qu'il y a une résistance.
 - b. Si le témoin d'état vert est éteint, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de résistance.
2. Le contact du relais pourrait avoir été soudé en position fermée.
3. Le circuit du disjoncteur d'alimentation pourrait avoir été câblé en parallèle avec la charge.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA FCC

Le produit décrit aux présentes a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable en milieu résidentiel. Le produit décrit aux présentes génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si ce produit est une source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre le produit et les récepteurs;
- brancher le produit dans une prise sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

ÉNONCÉ D'INDUSTRIE CANADA

Le produit décrit aux présentes est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC : Le responsable du produit RELAY est Leviton Manufacturing, Inc., 201 N Service Road, Melville, NY, www.leviton.com. Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit décrit aux présentes.

Leviton et son logo et EZ-MAX sont des marques déposées de Leviton Mfg. Co., Inc.

Les brevets associés au produit décrit aux présentes, le cas échéant, se trouvent à l'adresse leviton.com/patents.

GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada S.R.L., au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.